

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale s'engage à être un lieu ressource où les femmes, les hommes, les jeunes, les couples peuvent rencontrer des professionnels quand se posent des questions concernant le corps, la sexualité, la relation à l'autre.

- × Dans le respect de la loi, de la déontologie médicale et du secret professionnel,
- × Sans but lucratif,
- × Sans limite d'âge,
- × Dans le réseau des acteurs du territoire.



LES PERMANENCES SUR RDV

	CONSEILLERE CONJUGALE ET FAMILIALE	MÉDECIN
Lundi	9H00-16H30	
Mardi	9H00-16H30	14h20-17h00
Mercredi	9H00-16H30	14h00-17h00
Jeudi	9H00-16H30	
Vendredi	9H00-16H30	

LES RENSEIGNEMENTS

☎ 04 76 64 65 20
(ligne directe CPEF)
☎ 04 76 64 65 24
(Secrétariat médical)

LE PLAN D'ACCES



Centre Hospitalier
1 Avenue Félix Faure – BP 8
38 160 ST-MARCELLIN



CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

POUR VOUS ACCUEILLIR

VOUS ÉCOUTER

VOUS INFORMER

VOUS CONSEILLER

VOUS ORIENTER

*Le CPEF est géré par le Centre Hospitalier de
St-Marcellin et bénéficie
d'un financement du Département*

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

Les consultations médicales sont assurées par un médecin, sur rendez vous et par des Sages Femmes (SF), avec ou sans rendez vous.

Elles concernent :

- La contraception,
- La contraception d'urgence,
- Le suivi gynécologique,
- Le dépistage d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST),
- Les consultations pré et post Interruption Volontaire de Grossesse (IVG),
- L'IVG médicamenteuse,
- Les consultations pré et post natales,
- La grossesse,
- Le dépistage de violences, de difficultés affectives.



LES ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Les entretiens sont assurés par une Conseillère Conjugale et Familiale (CCF).

Ils s'adressent :

- A l'individu,
- Au couple,
- A la famille.

Ils concernent :

- Les entretiens d'information, d'orientation portant sur la vie affective et sexuelle,
- Les entretiens d'aide, de soutien, d'accompagnement, dans les situations de crise de couple, de conflits familiaux,
- Les entretiens dans les situations de violences conjugales et intra familiales,
- Les entretiens pré et post Interruption Volontaire de Grossesse (IVG),
- Les entretiens de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale.



LES ACTIONS D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE

Les actions sont assurées à l'intérieur et à l'extérieur du centre, dans des établissements scolaires et non scolaires, par une Conseillère Conjugale et Familiale (CCF).

Elles concernent :

- Les animations collectives portant sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la relation amoureuse, la relation à l'autre, la sexualité,
- Les temps d'échange,
- Les groupes de parole et d'écoute.